

Des standards plutôt qu'un dossier étatique

Plutôt que de lancer un nouveau grand projet avec le dossier électronique de santé, la Confédération devrait se concentrer sur les règles du jeu encadrant l'échange des données.

Contexte

Avec le dossier électronique du patient (DEP), la Confédération entendait faire avancer la numérisation du système de santé suisse. Les informations médicales devaient être facilement accessibles, tandis que les doublons et les pertes d'information devaient diminuer. Pourtant, depuis son introduction en 2021, le DEP n'a pas réussi à s'imposer et reste inutilisable dans la pratique médicale quotidienne. A elle-seule, la Confédération y a consacré 80 millions de francs. Elle tente désormais une nouvelle approche : le dossier électronique du patient doit devenir le dossier électronique de santé (DES). Pour les responsables politiques, il s'agit du nouveau projet de prestige.

Réussir la transformation numérique du système de santé suisse

La Confédération définit les standards et garantit l'interopérabilité, puis les acteurs du système de santé développent des solutions et des applications numériques concrètes.



Faits

48%

des médecins en Suisse échangent électroniquement les informations cliniques de leurs patients avec d'autres fournisseurs de prestations. La Suisse se classe ainsi, avec l'Allemagne, en avant-dernière position parmi les pays de l'OCDE étudiés.

■ Un dossier sans demande

Seuls 1,4% de la population ont ouvert un dossier électronique du patient (DEP). Par

mi eux, moins de 30 % ont accordé des droits d'accès à un professionnel de santé.

■ Un retard en matière de numérisation

En matière d'innovation dans le système de santé, la Suisse figure certes parmi les leaders mondiaux. Toutefois, pour ce qui est de la numérisation, elle n'occupe que le 19^e rang sur 32 pays étudiés, selon la Foundation for Research on Equal Opportunity américaine.

■ Les Etats-Unis et le Danemark comme pionniers

Les Etats-Unis et le Danemark font partie des pays les plus avancés en matière de nu-

mérisation. Ces deux expériences montrent la voie à suivre: commencer par l'interopérabilité et les standards, puis développer les applications numériques. Les Etats-Unis, dont le système de santé repose sur la concurrence, ont misé sur un écosystème privé d'applications.

■ Des standards et des interfaces

Le principal obstacle à la numérisation du système de santé n'est pas l'absence d'un dossier électronique, mais l'incapacité des systèmes d'information à communiquer entre eux. C'est également la raison principale pour laquelle la Suisse accuse un retard dans les comparaisons internationales.

Recommandations

La numérisation du système de santé nécessite l'intervention de l'Etat, mais pas un DES étatique. La Confédération devrait se concentrer sur ce qu'elle est seule à pouvoir faire : **définir des standards et des interfaces contraignants** pour l'échange des données et veiller à leur respect. Les données resteraient alors stockées de manière décentralisée dans les hôpitaux et les cabinets médicaux.

Une fois ce travail préparatoire accompli, les applications numériques pourront émerger **de manière décentralisée et dans un cadre concurrentiel**, là où elles apportent une **réelle valeur ajoutée** aux patients et aux fournisseurs de prestations, par exemple pour la gestion des médicaments, l'échange sécurisé de données médicales ou le développement de nouvelles thérapies.

